

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1477/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port un volontaire de l'Aide technique pour servir à l'Electricité de Djibouti.

n° 69-1477/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 octobre 1969

Numéro JO
n° 22 du 25/10/1969

Date du numéro
25 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. André Reynaud, volontaire de l'Aide technique, est, pour compter du 22 septembre 1969, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port, pour servir en qualité de technicien électronicien à Electricité de Djibouti.